

# SE PREPARER AU RENOUVELLEMENT D'UN CPOM : ELABORER SON DIAGNOSTIC FINANCIER

## Objectifs

- Préparer les points de négociation et de vigilance du CPOM
- Bénéficier de la connaissance réglementaire et des éléments permettant de négocier
- Être capable d'élaborer un diagnostic financier et des projections pluriannuelles dans le cadre de la négociation

## Programme

- **Apprécier la situation de départ**
  - Bilan du CPOM précédent
  - Engagements existants : PPI, projets, ...
  - Evaluation des possibilités financières
  - Analyse de la masse salariale
  - Actions à mener
- **Etablir des projections pluriannuelles dans le cadre du CPOM et de l'EPRD ou du BP**
  - Anticiper une éventuelle dégradation de la situation financière ou au contraire d'éventuelles sources de développements et d'opportunités
  - Analyse prospective de la masse salariale
  - Construction de l'EPRD (ou du BP pluriannuel) N et N+1
  - Principaux ratios d'équilibre financier et analyse vis-à-vis des référentiels
  - Déterminer les capacités de mutualisation des financements entre les établissements inclus dans le CPOM
  - Exemple de rapport budgétaire et financier
- **Affecter le résultat**
  - Règles du CASF
  - Mentions prévues dans le CPOM
  - Respect des équilibres financiers
  - Mise en commun entre établissements et services
  - Particularité : dépenses rejetées – dépenses inopposables (ex : congés payés), financement des IDR
  - Incidences de la sous activité sur les produits

- **Suivre le CPOM et ses indicateurs**

Elaboration des premiers tableaux de bord et du suivi des indicateurs financiers et stratégiques liés à l'EPRD et au CPOM  
Lien fiches actions e-cars et indicateurs économiques et financiers

**Formation en présentiel à Rennes, mutualisée avec l'URIOPSS Bretagne**

**Durée :**  
1 jour 7 heures

### Public et prérequis

Comptables, Gestionnaires et Responsables financiers, Directeurs  
Avoir des connaissances budgétaires et comptables des établissements médico-sociaux et sociaux

### Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et cas pratiques
- Modèle de CPOM, différents supports
- Partage des expériences de chacun

*A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.*

### Intervenante :

Maiwenn L'HOSTIS, Consultante, Formatrice en gestion financière et tarification du secteur sanitaire et social

### Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard [a.renard@uriopss-pdl.fr](mailto:a.renard@uriopss-pdl.fr)